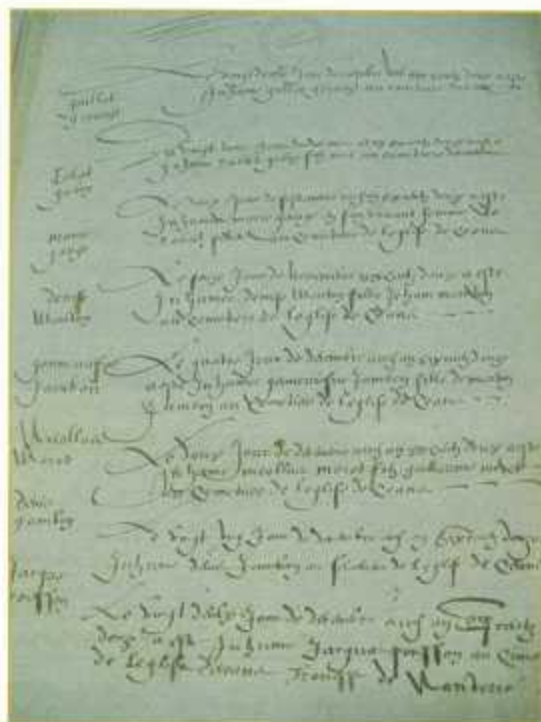


# Les inhumations aux XVI

**Les registres paroissiaux des sépultures qui couvrent la période allant de 1540 à 1792 sont une source d'information essentielle sur la vie d'autrefois au travers des modes d'inhumation d'alors et d'événements passés.**

**T**out d'abord, il est bon de rappeler que ces registres étaient ceux de la paroisse et qu'ainsi, le 4 octobre 1623, un « pauvre garçon » ne fut inhumé qu'« après avoir eu une attestation et certifié qu'il était catholique ».

Très succincts jusqu'en 1612, car ils ne comportent que le nom du défunt, ils deviennent plus précis par la suite avec le lieu d'inhumation, le nom du conjoint éventuel puis, en 1639, l'âge de la personne décédée. Les professions ne sont indiquées que si elles sont importantes, telle celle du père de Marie-Anne Le Breton, en 1696, « chef du gobelet de Monsieur, frère unique du roi ». Elles sont régulièrement mentionnées vers 1750 et donnent une bonne image des habitants de Nanterre par la fréquence, par exemple, des ouvriers car-



Page de registre de 1612.

riers ou des vigneron. Mais revenons plus en détail sur certains points de ces registres.

## Une mortalité infantile dramatique

Pour donner un exemple, en 1760, sur 97 décès, 70 concernent des enfants dont les deux tiers n'ont pas trois ans.

Des séries dramatiques nous émeuvent : en 1727, les époux Picart perdent un fils de six ans, le 30 septembre, puis un autre, de quatre ans, le 6 octobre, ainsi qu'un bébé de sept mois dont ils avaient la garde, le même jour.

La même année, au foyer des Choronon, une fillette de huit ans décède le 16 septembre, suivie trois jours plus tard de son frère de trois ans. Ces drames nous rappellent le danger des maladies infantiles, qu'on ne savait alors pas combattre.

Deux principaux lieux d'inhumation sont cités : le « petit cimetière » et le « grand cimetière », jamais dénommés autrement dans les registres.

Le petit cimetière était situé près de la cathédrale Sainte-Geneviève, alors église Saint-Maurice, sur la droite, à l'emplacement de l'actuelle cour Saint-Nicolas. Ce cimetière, sur le plan détaillé du bourg de Nanterre de 1778, est noté « cimetière des enfants », mais



Extrait du registre en 1638 pour la prise de fonction de Paul Beurrier, prêtre.

cette spécificité ne s'est développée que tardivement. En effet, en 1656, par exemple, on compte plus d'enfants inhumés dans le grand cimetière que dans le petit, qui accueille aussi la moitié des adultes décédés. En revanche, dans les années 1750, ce cimetière n'accueille pratiquement plus que des enfants.

On peut noter qu'en 1635, on trouve dans les registres la marraine d'un enfant habitant « rue du cimetière Saint-Nicolas », ce qui laisse à penser que le petit cimetière pouvait déjà porter ce nom.

Le grand cimetière, un peu plus étendu ainsi que son nom l'indique, est plus tardif car il n'apparaît dans les registres qu'à partir de

1613. Il se situait à l'intersection actuelle de la rue des Anciennes-Mairies, ancienne rue du Cimetière et de la rue Waldeck-Rochet, ancienne rue Saint-Denis.

## Les lieux d'inhumation, reflet de la position sociale

Deux autres lieux de sépulture reflètent la notoriété du défunt ou de sa famille.

D'une part l'église Saint-Maurice, ou église paroissiale, qui était réservée à des notables et à leur famille, telle Marie de Compans, en 1700, veuve du sieur de Coudray, capitaine au régiment du roi. À certaines pé-



# XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

riodes, des précisions sont ajoutées : Jehan Filesard, muletier du roy, est inhumé en 1627 « proche la chaire du prédicateur » et, en 1649, maître Jehan Le Certain, « chirurgien de robe longue et chirurgien du roy », « au-dessous du crucifix ».

Le porche ou le portique, qui étaient des galeries abritées attenantes aux murs ou à la porte, étaient aussi utilisés pour des personnalités probablement un peu moins marquantes : en 1649, une « petite fille Sainot » est inhumée « sous le porche de la paroisse », de même qu'en

1697, Geneviève Martin, 29 ans. D'autre part, la chapelle Sainte-Geneviève est aussi un lieu réservé.

On y inhume Antoinette Talon, neuf mois, fille d'un marchand de Paris, le père Michel Gemet, en 1650, ou les jeunes pensionnaires du Collège royal attenant, tous fils d'aristocrates ou de grands bourgeois. Un dernier lieu est lui aussi mentionné : le Mont-Valérien, pour les ermites y demeurant.

La cause du décès n'est portée que si elle est accidentelle : « Mort noyé dans

la Seine », « mort d'un coup mortel qui lui fut porté », « tué dans la carrière à Robert Tetard ».

## Des registres de plus en plus précis

Néanmoins, en 1788, celui qui remplit le registre fait montre d'un souci de précision toute scientifique. Chaque décès a sa cause : fièvre putride, hydropisie de poitrine et, bien sûr, suites de couches, fluxion de poitrine. Des nourrissons décèdent de « convulsions de

dents » et les vieillards de « caducité ». Des événements remarquables y apparaissent. En 1638, l'épouse Thoiré meurt de la peste et, le 20 novembre, la mention portée « la peste était à Nanterre et en mourut quelqu'un », nous rappelle que cette terrible maladie était toujours présente.

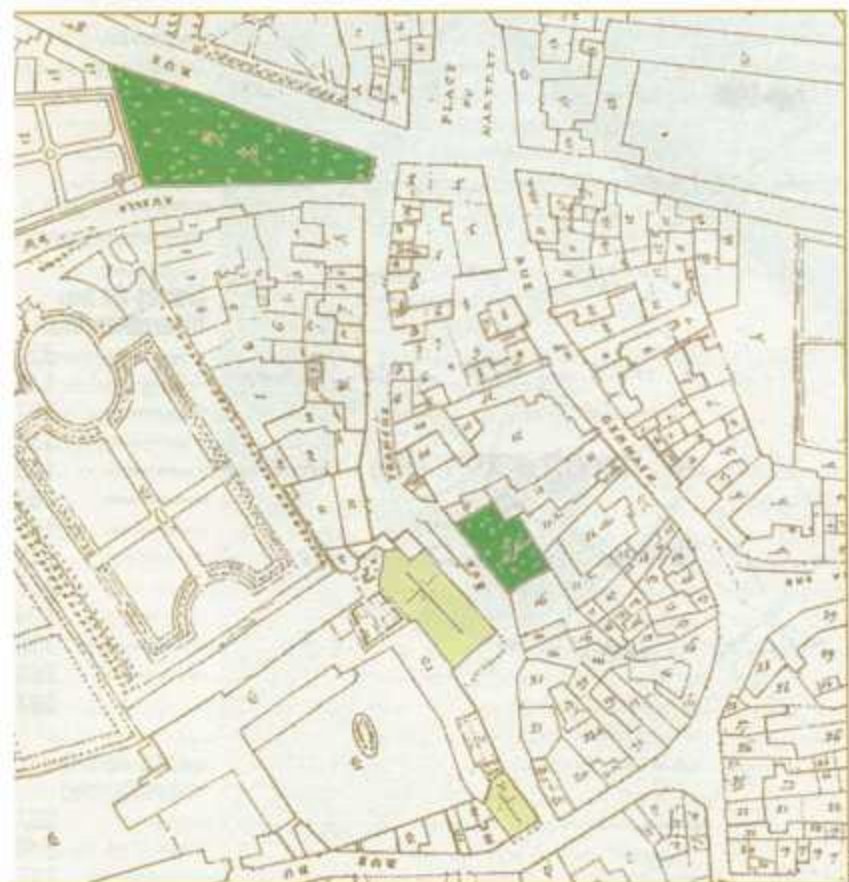
En février 1649, on note l'inhumation de quelques adultes dont un soldat trompette « qui fut blessé lors du pillage du prieuré », ou Élisabeth Gabeau « à cause de la guerre et des soldats qui étaient à Nanterre pour

lors ». Cet épisode est celui du sac de Nanterre par les troupes royales de Louis XIII en représailles du ravitaillement que la ville avait apporté à Paris lors du blocus de la Fronde.

Voici quelques aperçus d'une époque lointaine à travers des registres paroissiaux, miroirs de la vie sociale et politique des périodes qu'ils recouvrent.



**Allette Goussel**  
**Société d'histoire de Nanterre**



Extrait du plan détaillé du bourg de Nanterre, en 1778 : localisation des deux cimetières, de la chapelle Sainte-Geneviève et de l'église Saint-Maurice.



Chapelle Sainte-Geneviève, dessin du XVII<sup>e</sup> siècle.